



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents

Cécile Van Hecke, *Président* ;
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;
Odile Bury, Hang Nguyen, Benoît Thielemans, Jean-François de Le Hoye, Cathy Clerbaux, Daniel Soumillion, *Échevin(e)s* ;
Alain Wiard, Philippe Desprez, Jan Verbeke, Jos Bertrand, Tristan Roberti, David Leisterh, Sandra Ferretti, Laurence Dehaut, Eric Godart, Gabriel Persoons, Alexandre Dermine, Aurélie SAPA FURAHA, Joëlle Van den Berg, Laura Squartini, Rachida Moukhliße, Félix Boudru, Florence Lepoivre, Laurent Van Steensel, *Conseillers* ;
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

Excusés

Marie-Noëlle Stassart, *Échevin(e)* ;
Martin Casier, Christine Roisin, *Conseillers*.

Séance du 21.05.19

#Objet : Modification du cadre du personnel administratif technique et ouvrier.#

Séance publique

Le Conseil communal,

Vu sa délibération du 01 avril 1996 arrêtant le cadre statutaire et contractuel du personnel administratif, technique et ouvrier en application de la Charte Sociale datée du 28 avril 1994 portant harmonisation du statut administratif et révision générale des barèmes du personnel des pouvoirs locaux et régionaux de la Région de Bruxelles-Capitale ;

Vu l'arrêté du Ministre-Président du Gouvernement de Bruxelles-Capitale en date du 30 avril 1996 approuvant la dite délibération du 01 avril 1996 ;

Vu les délibérations des 30 juin 1998, 23.03.1999, 20.06.2000, 13.12.2000, 26.06.2001, 16.10.2001, 30.10.2002, 19.06.2003, 23.10.2003, 18.11.2003, 16.10.2007, du 17.09.2009, du 24.05.2011, du 19.02.2013 et du 20.12.2016 modifiant le cadre du personnel administratif, technique et ouvrier ;

Vu l'organigramme des services approuvé par le Collège en date du 03.07.2018;

Considérant que les emplois prévus au sein des versions antérieures du cadre ont été redistribués dans les nouveaux départements sur base du tableau repris en annexe;

CADRE STATUTAIRE

Département des Finances:

Considérant que l'augmentation des logements au sein du service de la Régie foncière entraîne une surcharge de travail dans le suivi financier des dossiers;

Considérant que cette mission pourrait être conciliée à un renfort à la cellule des marchés publics, géré par une seule personne;

Considérant que le profil de ce poste correspond à celui d'un.e secrétaire administratif.ve comptable de Niveau B;

Département Culture et loisirs - Transition - Vie Locale:- Vie Economique

Service des bibliothèques francophones:

Considérant qu'au sein du service sont prévus 7 postes de bibliothécaires adjoint.e.s Niveau C;

Considérant que ces postes sont majoritairement occupés par des personnes en possession de compétences liées au Niveau B et titulaires d'un diplôme de bachelor ou de formations équivalentes:

Considérant qu'il conviendrait de mettre en adéquation les postes avec le niveau de compétences attendu et utilisé par les agents;

Considérant qu'il est proposé de transformer deux postes de bibliothécaires adjoint.e.s Niveau C en postes de bibliothécaires Niveau B;

Service des bibliothèques néerlandophones:

Considérant que le service est en sous effectif et qu'il conviendrait de le renforcer;

Considérant que les compétences attendues pour ce poste sont celles d'un.e bibliothécaire Niveau B;

Service de la Vie Economique :

Considérant la diversité des missions, la création de projets qui entraîne une surcharge de travail ;

Considérant que le personnel en place est majoritairement un personnel de terrain de niveau C et B ;

Considérant qu'il convient de créer un poste de Niveau A pour la gestion de nouveaux projets, l'encadrement du personnel

Département Enseignement - Petite enfance:

Crèches communales;

Considérant qu'une nouvelle crèche, dénommée Crèche des Archiducs, est en cours de construction et devrait ouvrir durant le second semestre de cette année;

Considérant que les besoins en terme de personnel ont été calculés sur base de la capacité d'accueil de 46 enfants en comparaison avec les normes d'ancadrement assurées au sein de nos deux autres crèches;

Considérant qu'ils ont été établis comme suit:

- 1 poste de direction Niveau B4, profil infirmier.ère en chef
- 1 poste d'assistant.e social.e Niveau B
- 12 postes de puériculteur.rices Niveau C
- 3 postes d'ouvrier.ères auxiliaires Niveau E (profil cuisine et technicien.ne de surface)

Département des Affaires générales:

Service Information -participation:

Considérant que ce service est actuellement composé d'une seule secrétaire d'administration Niveau A;

Considérant que le Collège souhaite développer le volet participation.

Considérant qu'afin d'atteindre cet objectif, il est proposé de créer un poste supplémentaire de secrétaire d'administration Niveau A;

Services des sanctions administratives et gardiens de la paix:

Considérant que le service des gardiens de la paix comporte actuellement 3 membres de Niveau D;

Considérant qu'une organisation optimale du service nécessiterait le recrutement d'un gardien de la paix Niveau D supplémentaire;;

Département des Travaux Publics et du Logement:

Service de la propreté publique:

Considérant que le service a reçu un renfort temporaire via l'octroi de subsides dans le cadre d'un appel à projets innovants en matière de propreté publique;

Considérant que l'évaluation de ce projet met en évidence l'importance de traiter cette matière via des actions de prévention mais aussi en faisant un relais vers les sanctions administratives en cas de besoin;

Considérant que le service propose de créer deux postes d'assistants techniques Niveau C en charge de la prévention;

Considérant que ces agents seront amenés à suivre la formation leur permettant d'être également agents constatateurs;

Considérant que ce dossier a pour but de faire correspondre le cadre aux besoins des services afin de rendre au mieux ses missions de service public ;

Considérant que l'octroi de ces postes ne pourra se faire qu'en respectant le plan d'accompagnement et les disponibilités budgétaires ;

Vu l'accord verbal de l'inspection régionale, en date du 9/05/2019, dispensant la commune de réunir le Comité d'accompagnement ;

Vu le protocole établi en réunion du comité particulier de négociation du 06/05/2019;

DECIDE

D'adopter les modifications de cadre suivantes :

CADRE STATUTAIRE

Département des Finances:

- Créer une poste de secrétaire administratif.ve Niveau B

Département Culture et loisirs - Transition - Vie Locale-Vie Economique:

Service des bibliothèques francophones:

- Transformer deux postes de bibliothécaires adjoint.es Niveau C en postes de bibliothécaires Niveau B

Service des bibliothèques néerlandophones:

- Créer un poste supplémentaire de bibliothécaire Niveau B

Service de la Vie Economique

-Créer un poste supplémentaire de secrétaire d'administration Niveau A

Département Enseignement - Petite enfance:

Crèches communales;

-Créer les postes suivants:

- 1 poste de direction Niveau B4, profil infirmier.ère en chef
- 1 poste d'assistant.e social.e Niveau B
- 12 postes de puériculteur.rices Niveau C
- 3 postes d'ouvrier.ères auxiliaires Niveau E (profil cuisine et technicien.ne de surface)

Département des Affaires générales:

Service Information -participation:

- Créer un poste de secrétaire d'administration Niveau A

Services des sanctions administratives et gardiens de la paix:

- Créer un poste supplémentaire de gardien de la paix Niveau D

Département des Travaux Publics et du Logement:

Service de la propreté publique:

- Creer deux postes d'assistants techniques Niveau C en charge de la prévention

Le Conseil approuve le projet de délibération.

26 votants : 16 votes positifs, 10 abstentions.

Abstentions : Alain Wiard, Philippe Desprez, Jan Verbeke, Jos Bertrand, Sandra Ferretti, Eric Godart, Alexandre Dermine, Laura Squartini, Florence Lepoivre, Laurent Van Steensel.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,
Etienne Tihon

La Présidente,
Cécile Van Hecke

POUR EXTRAIT CONFORME
Watermael-Boitsfort, le 22 mai 2019

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

Etienne Tihon

Olivier Deleuze